



PLASTOL™ ULTRA 209

RÉDUCTEUR D'EAU À HAUT DEGRÉ – SUPERPLASTIFIANT

EUCLID CHEMICAL

INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494, Types A et F

AASHTO M194

DESCRIPTION

PLASTOL ULTRA 209 est un superplastifiant conçu au moyen des plus récentes percées en matière de chimie des polycarboxylates afin de satisfaire aux besoins de l'industrie du béton préfabriqué et précontraint. PLASTOL ULTRA 209 maximise l'efficacité du liant et maintient la stabilité de l'air. PLASTOL ULTRA 209 améliore également l'étalement du béton, sa finition et l'apparence de la surface. Il permet de réaliser des gains de résistance à la compression et à la flexion que beaucoup d'autres adjuvants réducteurs d'eau ne peuvent produire à faible dosage. PLASTOL ULTRA 209 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier. Le produit est compatible avec la plupart des adjuvants; cependant, chaque produit chimique doit être ajouté séparément au mélange.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Démoulage rapide
- Permet de réduire la teneur en liant
- Améliore les caractéristiques de stabilité de l'air
- Améliore grandement la durabilité et l'apparence de la surface
- Réduit la ségrégation, le ressuage, la fissuration et la perméabilité
- Réduit la quantité d'eau requise pour des résistances plus élevées à tous âges
- Produit un gain d'affaissement supérieur, améliore la maniabilité et facilite la finition
- Produit des résistances à court terme très élevées avec le ciment de type GU et de type HE
- Possède une efficacité élevée et améliore l'hydratation du liant à faible dosage, ce qui permet une teneur réduite en liant

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton perméable
- Béton prêt à l'emploi
- Béton fortement armé
- Béton à haute performance
- Béton à hautes résistances initiales
- Béton préfabriqué/précontraint
- Béton autoplaçant (BAP)
- Béton fluide à affaissement élevé

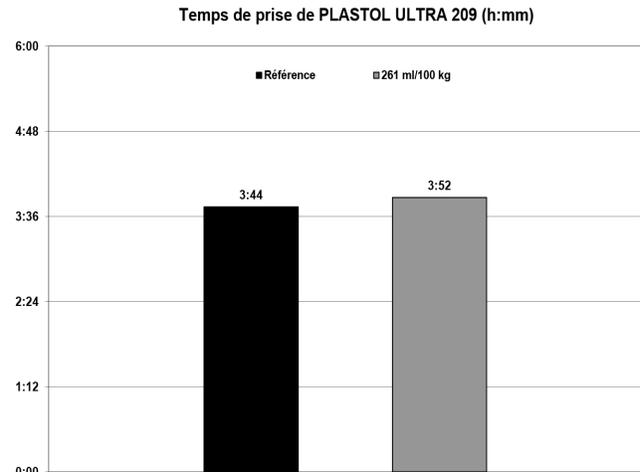
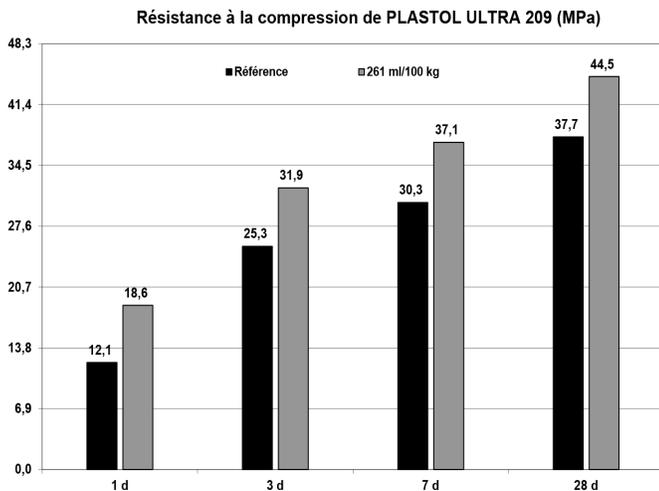
PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- PLASTOL ULTRA 209 doit être maintenu à l'abri du gel; toutefois, le gel et le dégel subséquent n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement. Ne pas agiter avec de l'air ou avec une lance à air.
- Si le dosage de PLASTOL ULTRA 209 est réajusté sur le chantier, il est recommandé de vérifier la teneur en air du mélange de béton afin de confirmer qu'elle respecte les spécifications du projet.
- Ajouter au mélange séparément des autres adjuvants.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5 \%$). Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages.



MODE D'EMPLOI

La plage de dosages recommandés pour PLASTOL ULTRA 209 est de 130 à 780 ml par 100 kg de liant. PLASTOL ULTRA 209 peut offrir une excellente performance dans la plupart des applications à des dosages entre 130 et 460 ml par 100 kg de liant. Pour le béton autoplaçant (BAP) ou les mélanges haute performance, une plage de dosages de 460 à 780 ml par 100 kg de liant peut être utilisée. PLASTOL ULTRA 209 peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis malaxé pendant 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est ajouté directement sur le béton fraîchement dosé. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant, le dosage de PLASTOL ULTRA 209 variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essais doivent être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granularité des matériaux n'est pas optimale pour un béton autoplaçant, un modificateur de viscosité pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages.

Révision : 3.21

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.